



Communiqué de presse de la FCPE 66 du vendredi 6 janvier 2022

« Face au constat alarmant de la détresse et du mal-être des enfants et des adolescents, réagissons d'urgence ! »

Selon le rapport qui vient d'être rendu par l'IPSOS en novembre 2022 :

- 1 adolescent sur 2 souffre de symptômes d'anxiété ou dépressifs ;
- 1 adolescent sur 3 en suspicion d'état d'anxiété généralisé (1/4 an 2021),
- 17 % des adolescents se déclarent envahis par des idées suicidaires (1/10 en 2021),
- 1 adolescent sur 3 aurait été confronté à des situations de cyberharcèlement.

Selon un autre sondage mené également par l'IPSOS en octobre 2021, **64 % des adolescents expriment une angoisse des notes. Ceux qui sont atteints d'anxiété ou de dépression en sont particulièrement affectés.**

Dans le rapport rendu en juin 2022, la défenseure des droits conclut : **« Le défaut de prise en charge des troubles de santé mentale et les manquements aux droits qui en découlent constituent une entrave au bon développement de l'enfant et à son intérêt supérieur, que deux années de vagues épidémiques ont contribué à aggraver de manière très préoccupante. »**

Santé Publique France alerte sur une **augmentation en 2022 des passages aux urgences pour gestes suicidaires, idées suicidaires et troubles de l'humeur chez les 15 à 24 ans.**

Enfin, **41% des enfants estiment ne pas avoir le droit de donner leur avis à l'école** selon une consultation nationale des 6-18 ans menée par l'UNICEF en 2021 : ce qui explique certaines difficultés des enfants à se sentir bien dans les établissements scolaires.

Ce phénomène de stress et de mal-être est **accru dans les Pyrénées-Orientales avec tous les indicateurs économiques et sociaux qui sont au plus bas pour les familles** dans le département.

La santé des élèves est un sujet de préoccupation majeur des parents et le sentiment de mal-être des jeunes s'est accru depuis les deux ans et demi de Covid. Face à la détresse psychologique des jeunes, la FCPE 66 s'inquiète de **l'absence de réponses de l'Éducation Nationale avec des annonces sporadiques et communicatives pour répondre véritablement à cette problématique.** L'enfant a besoin de se sentir bien à l'école pour apprendre sereinement et c'est impératif que l'école garantisse la santé mentale et physique. C'est pourquoi la FCPE 66 exige que **l'Éducation nationale et les pouvoirs publics s'empare du sujet de la santé mentale des jeunes et du bien-être de l'enfant.**

Fédération des Conseils
de Parents d'Elèves
des Ecoles Publiques
des Pyrénées-
Orientales

Adresse postale :

FCPE66

Dans le lycée Leon
BLUM-15, avenue Paul
Alduy
66100 PERPIGNAN

Tél.

06.72.04.25.54

Email

fcpe66@gmail.com

Pour répondre d'urgence, la FCPE 66 demande avant tout la mise-en-place de deux mesures :

- **des consultations avec des psychologues pour tous les élèves,**
- **une évaluation globale du bien-être des enfants à l'école et une réflexion sur les solutions pour lutter rapidement contre le mal-être et la détresse mentale et psychologique.**

De plus en plus d'élèves deviennent décrocheurs et présentent des troubles du comportement, ou sont en échec scolaire complet, avec une réaction insuffisante ou inadaptée de l'Éducation Nationale. Et les procédures d'orientation de l'Education Nationale, comme Parcoursup, rajoute un stress pour les élèves et leurs parents. C'est donc urgent de mener une **réforme de fonds pour proposer individuellement à chaque enfant un avenir et une orientation scolaire qui lui permette de s'épanouir, tout en adaptant son parcours scolaire en fonction des difficultés personnelles et compliquées de chaque enfant, qui sont en constante augmentation.**

Ensuite, nous réclamons d'autres mesures pour lutter efficacement :

- des espaces de prévention des addictions,
- des séances d'éducation à la sexualité réellement mises-en-place,
- des rythmes chronobiologiques adaptés aux enfants et aux jeunes,
- la protection des élèves harcelés et une lutte accrue contre le harcèlement et la violence scolaire,
- un accès facilité au sport scolaire,
- une école réellement accessible à tous, et à tous les élèves en situation de handicap,
- une revalorisation du métier d'enseignant et des moyens à engager en faveur du climat scolaire.

C'est également nécessaire de favoriser la participation des parents aux instances dans le respect du code de l'éducation, de favoriser la création d'espaces parents, de créer des espaces de concertation (projet d'établissement, règlement intérieur...) en y impliquant les parents et d'intégrer les parents aux réflexions et dispositifs territoriaux (prévention de la délinquance, composition des menus...).

Enfin, selon une étude du Centre national d'études des systèmes scolaires (CNESCO) de 2017, 92 % des établissements scolaires rencontrent des problèmes liés à la température des salles, 75 % à la luminosité et 55 % à l'insonorisation. Le bâti scolaire, autre élément qui favorise le bien-être des enfants, doit s'adapter aux enjeux de la transition énergétique tant l'hiver que l'été, avec des espaces sécurisés et accessibles, du mobilier éducatif modulable et adapté, des sanitaires en nombre suffisant, propres et équipés (un tiers des élèves craignent d'aller aux toilettes de leur école ou collège), ou des espaces dédiés aux enfants nécessitant de faire une pause.